



HAL
open science

Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline ?

Clément Boisseuil

► To cite this version:

Clément Boisseuil. Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline?. Environnement Urbain / Urban Environment, 2018, La présence – absence des études urbaines en France, 13, 10.7202/1052704ar . hal-02184090

HAL Id: hal-02184090

<https://sciencespo.hal.science/hal-02184090>

Submitted on 15 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline ?

Clément BOISSEUIL



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eue/2152>

ISSN : 1916-4645

Éditeur

Institut national de Recherche scientifique Urbanisation Culture et Société

Ce document vous est offert par Fondation nationale des sciences politiques



Référence électronique

Clément BOISSEUIL, « Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline ? », *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Volume 13 | 2018, mis en ligne le 04 juillet 2018, consulté le 20 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/eue/2152>

Ce document a été généré automatiquement le 20 septembre 2018.

© Institut National de Recherche Scientifique Centre Urbanisation Culture et Société

Les études urbaines en France : une méthodologie sans discipline ?

Clément BOISSEUIL

Introduction

- 1 Selon Collet et Simay (2013), il n'y a pas de « structuration pluridisciplinaire des recherches sur la ville et l'urbain » permettant d'établir un champ des urban studies à la française. Les fragmentations et segmentations disciplinaires seraient trop importantes pour considérer qu'un tel champ de recherche se soit réellement institutionnalisé. Pourtant, les auteurs ajoutent que des spécificités nationales existent dans la recherche urbaine française, ce qui rendrait possible l'émergence d'un domaine de recherche propre. Cousin (2015) dresse un constat équivalent et souligne la structuration interdisciplinaire complexe des études urbaines en France comme à l'échelle internationale. Le comparatisme, l'approche monographique, les questions d'inégalités sociales – et de mixité – singulariseraient l'approche française des études urbaines. Topalov (2013) dresse quant à lui un bilan de la sociologie urbaine, une des disciplines fondatrices des études urbaines, et met en avant l'importance historique des sociologues de Nanterre (Groupe de sociologie urbaine de Nanterre, 1970) ainsi que la prégnance des études traitant des « *problèmes des banlieues* ». Ces perspectives et objets de recherche légitiment l'idée d'une tradition française pouvant favoriser la constitution d'une discipline singulière. À cela, on peut ajouter le fait que quelques masters spécialisés se structurent dans les universités françaises, mais aussi le fait que la section 39 « Espaces, territoires et sociétés » du Comité national de la recherche scientifique (CNRS) ait eu pour objectif de rassembler des chercheurs issus de plusieurs disciplines, contribuant à l'émergence d'un champ disciplinaire aux contours définis. Enfin, certaines revues permettent le croisement de recherches issues de disciplines diverses (*Géographie, Economie, Société ; Métropoles ; Métropolitiques ; Espaces et sociétés ; Tous urbains* ou *Flux* pour n'en citer que quelques-unes) et contribuent dès lors à la structuration d'un espace d'échanges interdisciplinaires, sans toutefois réunir l'ensemble des recherches urbaines qui irriguent de multiples revues de sciences sociales.

- 2 Cet article propose de dresser un bilan des recherches urbaines françaises pour mettre en évidence les obstacles à la formation d'une discipline d'études urbaines reconnue en France. Nous proposons de nous centrer sur les enjeux méthodologiques relatifs à cette question davantage que sur la structuration institutionnelle de cette possible discipline. En effet, il semble que les conflits épistémologiques et méthodologiques qui parcourent les études urbaines en France entravent la structuration d'une discipline aux contours définis.
- 3 Pour cet article, nous adoptons les définitions mises en avant par Hesse-Biber et Leavy (2011) qui différencient méthodes et méthodologie. Selon elles, une méthodologie rassemble un ensemble de méthodes (archives - observations - participantes ou non -, statistiques, ethnographies, entretiens, cartographies, etc.) inscrit dans une perspective théorique se fondant sur des hypothèses de recherche clairement identifiées. Cette approche théorique correspond elle-même à un système de pensée, d'observation et d'étude de l'ordre social des choses - épistémologie - et à une vision (ou philosophie) de cet ordre social - ontologie ou « conception du monde » selon Weber (1992 [1904]) - particulières. En résumé, une méthodologie qualifie un système réflexif d'appréciation des forces explicatives et des limites épistémologiques d'un ensemble de méthodes mobilisé dans une perspective théorique.
- 4 Quelques éléments de cadrage du propos méritent d'être rappelés. On ne cherche pas ici à déterminer une spécificité française, mais plutôt à établir un état des lieux des travaux associés à ce champ de recherche. On soulignera dès lors une limite à cet exercice. En effet, ce regard rétrospectif ne peut être exhaustif compte-tenu de la richesse et de la diversité des recherches urbaines françaises. En outre, il est vain de considérer une structuration d'études urbaines « à la française » à l'heure de l'avènement d'un monde universitaire internationalisé. Toutefois, notre propos se focalise sur le cas de la France et pourra être comparé avec d'autres systèmes nationaux. Enfin, le propos développé dans cet article mérite d'être nuancé, puisqu'il est tenu par un jeune chercheur formé principalement en sciences sociales et travaillant sur des politiques urbaines spécifiques, qui est surpris du cloisonnement et des conflits qui existent entre certaines disciplines et qui est convaincu de la richesse des études urbaines.
- 5 Nous procédons en deux temps. Tout d'abord, nous revenons sur la diversité des études urbaines en France, ainsi que sur les divergences épistémologiques qui les structurent. Puis, nous envisageons les conditions de l'émergence d'un dialogue interdisciplinaire cohérent en prenant l'exemple de la mise en œuvre des programmes nationaux de rénovation urbaine français.

1. La diversité des études urbaines en France

- 6 Les études urbaines trouvent un de leurs fondements dans la sociologie des territoires et de l'urbain. Dans cette première partie, nous nous intéressons d'abord à l'histoire spécifique des sciences sociales de l'urbain en France. Ensuite, nous mettons en exergue quelques-uns des conflits épistémologiques et théoriques qui les traversent tout en interrogeant les objets de recherche qui les unissent.

1.1. Des tensions épistémologiques et disciplinaires inhérentes aux études urbaines en France

- 7 La sociologie a eu une influence majeure sur les études urbaines en France comme à l'international. Si les travaux de la première école de Chicago (Grafmeyer et Joseph, 2009) sont fondateurs, les travaux critiques des chercheurs français ont également eu une résonance importante à l'échelle internationale. On citera les travaux du philosophe Lefebvre (1968) et des sociologues Coing (1966), Castells (1972), ou Chombart de Lauwe (1982) notamment pour illustrer l'importance des études urbaines françaises à cette époque.
- 8 La sociologie urbaine offre ainsi un socle commun aux études urbaines contemporaines. À ce sujet, Grafmeyer (2012) revient sur l'histoire singulière de cette discipline en France. Selon lui, la distanciation avec l'approche durkheimienne (Durkheim, 1999 [1894]) et l'influence des courants néo-marxistes a favorisé l'émergence d'une tradition sociologique critique riche (Topalov, 1974). L'étude de la production urbaine a permis de dénoncer les effets du capitalisme croissant. Cette perspective a traversé durablement la sociologie urbaine qui prend toutefois un tournant avec les travaux issus du programme « *observation du changement social et culturel* » du CNRS lancé en 1975 et l'ouvrage collectif de 1986 qui se tourne non plus seulement sur l'analyse de la production des espaces, mais aussi sur leur usage et l'inscription des rapports sociaux au sein des espaces urbains. Ces deux traditions témoignent de deux courants d'analyse qui demeurent féconds, bien qu'ils aient suivi des trajectoires différenciées alimentées par des traditions de recherche distinctes. On pourra y ajouter un troisième courant de recherche important : celui des études locales, qui a pu être dépendant de l'Etat tout en étant critique vis-à-vis de lui (Amiot, 1986), et qui a notamment été alimenté par les effets incitatifs du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture ; Aubertel, 2014).
- 9 De façon schématique, on pourrait distinguer deux traditions de recherches urbaines. D'une part, les approches macrosociologiques attentives à la production urbaine (Choay, 1965), aux modèles urbains (Cusin, 2016), au développement des villes (Fourcaut et Bourillon, 2012), et aux inégalités en leur sein (Andreotti, Le Galès et Moreno-Fuentes, 2016 ; Galimberti et Pinson, 2017). A ces travaux s'ajoutent les nombreuses enquêtes sur le rôle de l'Etat aménageur, régulateur (Grémion, 1976) voire animateur (Donzelot et Estèbe, 1994) ainsi que plus largement sur le gouvernement et la gouvernance des villes. Ainsi, Le Galès (1995, p. 90-91) remarque que sociologiser le concept de gouvernance « *revient à mettre l'accent sur les régulations sociales et politiques locales d'intégration d'acteurs, de légitimité [et...] de prendre en compte les transformations de l'économie, des institutions, des structures sociales et des intérêts.* ». D'autre part, une tradition significative d'enquêtes monographiques ou situées par cas a enrichi les travaux d'études urbaines, rendant compte des usages différenciés de l'urbain (centres-villes, périphéries) ou du péri-urbain (Damon, Marchal et Stébé, 2016) et contextualisant les dynamiques des rapports sociaux ou de sociabilité.
- 10 Ces deux courants sont bien entendu schématiques, mais ils témoignent de la division méthodologique qui s'opère du fait des niveaux d'analyse choisis. En outre, Grafmeyer (2012) ajoute que la sociologie urbaine ne peut être définie sans un regard sur les apports d'autres champs de la sociologie générale. Il souligne une : « *tendance générale au décloisonnement des objets de la sociologie urbaine et à l'affirmation du caractère éminemment*

transversal de la plupart de ses thématiques [ce qui] explique d'ailleurs en grande partie la relative fluidité des contours de la spécialité et peut-être aussi les limites de son institutionnalisation académique comme sous-discipline qui serait censée fonctionner sur le même principe que la discipline-mère, avec ses laboratoires dédiés, ses revues et ses réseaux propres ». Ainsi, la sociologie urbaine, bien qu'étant l'une des disciplines fondatrices des études urbaines, peut elle-même difficilement être qualifiée de sous-discipline, ce qui complexifie encore davantage la qualification plus large des études urbaines.

- 11 De plus, malgré l'importance et la richesse des travaux de sociologie urbaine en France, il faut également souligner les apports de l'anthropologie urbaine (Revue française d'anthropologie, 1982 ; Raulin, 2007 ; Segaud, 2010), et notamment des « *observations flottantes* » de Petonnet (2002), tout autant que l'influence de la philosophie et bien entendu de la géographie (Cailly et Vanier, 2010). Les études urbaines regroupent des disciplines aussi diverses que la géographie, l'aménagement et l'urbanisme, l'histoire, l'anthropologie, l'économie, la science politique et la sociologie (Paquot, Lussault, Body-Gendrot, 2000). Or, il semble que ces barrières disciplinaires demeurent structurantes et contraignent la constitution d'une discipline propre. L'institutionnalisation d'une discipline d'études urbaines nécessiterait à la fois sa reconnaissance institutionnelle par les organismes de recherche, les universités et universitaires, mais aussi la mise en exergue d'axes de recherche interdisciplinaires et non simplement pluridisciplinaires.
- 12 Concernant le premier point, Darbellay (2014, p. 178) résume le paradoxe auquel font face de nombreux chercheurs en études urbaines : « *comment penser à la fois l'émancipation au-delà des ancrages disciplinaires pour le développement de nouvelles compétences interdisciplinaires et la pression exercée par la structuration paradigmatique souvent requise pour accéder à une forme de reconnaissance académique, de visibilité identitaire et de captation de ressources tant matérielles que symboliques* ». Selon lui, tout chercheur se revendiquant d'un courant de *studies* est confronté à une tension entre d'un côté, la volonté de se rattacher à un ensemble interdisciplinaire et de l'autre, la nécessité d'être reconnu par ses pairs disciplinaires.
- 13 Au sujet de l'interdisciplinarité, Claverie (2010, p. 20) remarque quant à lui que « *c'est à partir des "inter-disciplines" que se constituent de nouveaux espaces disciplinaires.* » Or, il semble que les confrontations disciplinaires entraînent des tensions épistémologiques significatives qui complexifient l'émergence d'un consensus disciplinaire. Ainsi, on peut distinguer trois approches épistémologiques traversant les sciences sociales et dont la confrontation complique la formation d'une discipline propre aux études urbaines : les démarches analytico-descriptives s'appuyant fortement sur la production et l'examen de données empiriques, les enquêtes empirico-spéculatives qui tentent de modéliser les faits urbains de façon plus théorique, et enfin les approches plus normatives que l'on pourrait qualifier de prescriptives ou critiques. Chacune de ces perspectives croise des méthodes et des disciplines diverses. Cependant, l'angle de recherche adopté par chacune diffère, ce qui constitue la richesse d'une possible discipline « d'études urbaines », mais également sa faiblesse. En effet, l'inscription dans l'une ou plusieurs de ces perspectives engendre le plus souvent une forme de mise à distance des chercheurs selon leur appartenance et convictions épistémologiques. Ces distinctions peuvent poser problème si elles entraînent une dé-légitimation ou une ignorance d'une perspective par rapport à une autre. A cette opposition, il semble plus

opportun de reconnaître un nécessaire processus d'accumulation des connaissances permettant une mise en débat fructueuse.

1.2. Des conflits théoriques

- 14 Nous avons souligné trois types de conflits épistémologiques tout en rappelant les deux traditions schématiques structurant les études urbaines : approches macrosociologiques de la production et de la gouvernance des espaces urbains, et perspectives locales d'analyse des usages et des rapports sociaux en milieux urbains. Il semble que l'on puisse ajouter un troisième niveau de complexification pour caractériser les études urbaines en France : les héritages théoriques distincts des auteurs y contribuant. Chacune des approches épistémologiques susmentionnées recouvre des distinctions théoriques importantes qui viennent renforcer les dissensions entre chercheurs en études urbaines.
- 15 Nous proposons de revenir sur quelques-unes de ces traditions de recherche. Cet exercice, périlleux, de différenciation a bien entendu été construit *a posteriori* des enquêtes produites et ne constitue qu'un guide pour une analyse, non-exhaustive, des débats structurant les études urbaines. Elles ne sont en aucune façon des oppositions restrictives, mais de simples expressions de traditions d'analyse différenciées.
- 16 Ainsi, on peut schématiquement distinguer les travaux d'héritage wébérien de ceux d'inspiration néo-marxiste (Préteceille, 2009), en particulier traitant de la gentrification¹, ou d'affiliation bourdieusienne (Bourdieu, 2000). D'un côté, on s'intéresse aux gouvernements (nationaux comme locaux) en action : ce que les pouvoirs publics font à l'espace. Les travaux sur la gouvernance suivant l'hypothèse d'un *policy state* (King et Le Galès, 2011), sont nombreux dans ce domaine². On peut ajouter à cela les enquêtes centrées sur les acteurs de l'économie politique urbaine³, sur les incidences des transformations des administrations territoriales, métropolitaines, ou d'Etat⁴ ou encore celles étudiant la politique locale à partir de la figure des maires ou des élus locaux⁵. De l'autre côté, de nombreux chercheurs ont mis en exergue les logiques de domination, la reproduction des inégalités sociales en milieu urbain et les déterminismes sociaux qui structurent l'usage des villes et les rapports sociaux entre citoyens (Tissot et Poupeau, 2005 ; Wacquant, 2007). Les travaux sur les multiples processus de distinction s'exerçant dans les quartiers populaires comme pavillonnaires ou aisés témoignent de la prégnance actuelle de ce courant divers de recherches⁶. Finalement, on peut insister sur l'influence des travaux d'Henri Lefebvre, en France comme dans de nombreux pays, et mettant en évidence la (re)production consciente et inconsciente des espaces ainsi que les contraintes s'opposant à l'expression pleine et entière d'un droit à la ville effectif (revue *Mouvements*, 2013).
- 17 En outre, on notera que les théories de l'acteur rationnel ainsi que les perspectives fonctionnalistes ou culturalistes demeurent en retrait en France. La réception critique de l'ouvrage de Lagrange (2010) témoigne de ce point. De même, les travaux s'inspirant des traditions durkheimiennes et insistant sur l'importance des liens sociaux et des logiques d'intégration demeurent circonscrites⁷.
- 18 Malgré ces distinctions, certains champs de recherche semblent unir les chercheurs en études urbaines. Prenons trois exemples, illustratifs.
- 19 En premier lieu, le lien entre les morphologies urbaines, les dynamiques de ségrégation et les processus d'intégration sociale constitue un débat classique (Oberti et Préteceille,

2015). L'habitat, pris au sens de politique du logement et d'aménagement des espaces est ainsi un objet de recherche central qui a été traité de multiples façons par de nombreux auteurs. Il permet de s'interroger sur les questions de ségrégation, de peuplement, de mixité, de mobilités (sociales et/ou résidentielles) mais également de pratiques et de conflits sociaux⁸. Cette thématique permet d'aborder différents terrains, que ce soit les espaces du mal-logement (sans-abris, bidonvilles, squats⁹), les villes en déclin (Béal, Fol, Rousseau, 2016), ou bien les quartiers refondés (Cousin, 2013) ou bourgeois (Pinçon-Charlot et Pinçon, 2010).

- 20 En second lieu, plusieurs recherches se centrent sur les controverses politiques et sociotechniques qui parcourent et structurent les villes. On pense alors aux enquêtes attentives à la matérialité, visible comme invisible, des objets urbains (Latour et Hermant, 1996). Cette perspective peut être amenée à prendre davantage de place avec le développement des recherches liées au numérique (Boullier, 2001, 2015), au développement durable (Chevauché, Halpern et Lorrain, 2018) ou encore à la financiarisation des villes (Halbert et Attuyer, 2016).
- 21 En troisième lieu, on peut penser aux travaux en développement qui analysent les inégalités urbaines de façon intersectorielle en insistant sur la constitution et les effets des rapports de genre (Mosconi, Paoletti et Raibaud, 2015), d'âge (Rivière, 2017), d'appartenance ethno- raciale (Simon, 2008) ou d'orientation sexuelle (Giraud, 2014).
- 22 En définitive, nous avons mis en évidence quelques-unes des différences épistémologiques et théoriques structurantes en France. Celles-ci doivent perdurer pour que les études urbaines demeurent un champ de débats. Toutefois, ces conflits comportent le risque d'entraîner un processus de dé-légitimation de certaines perspectives. Il semble donc important de renforcer le dialogue interdisciplinaire et ceci semble d'autant plus possible que de nombreux objets de recherche unissent les chercheurs associés à ce champ de recherche.

2. Une interdisciplinarité possible ? L'exemple de la rénovation urbaine

- 23 Dans la première partie, nous avons mis en exergue certaines divergences épistémologiques structurant le champ des études urbaines françaises. Celles-ci sont un obstacle à l'institutionnalisation d'une discipline clairement définie. Dans cette seconde partie, nous revenons sur l'exemple des études portant sur la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social en France. Nous relevons trois catégories de travaux qui illustrent trois perspectives de recherche différentes. Puis, nous montrons en quoi chacune d'entre-elles n'est pas concurrente mais complémentaire à l'autre, ce qui témoigne de la richesse des démarches interdisciplinaires. Dans une logique d'accumulation des connaissances, nous insistons sur les apports des travaux sur la mise en œuvre comme un moyen de mise en dialogue de ces perspectives et de leurs méthodes. Cet exemple est pensé comme une tentative de croisement interdisciplinaire des multiples travaux d'études urbaines traitant du sujet de la rénovation.

2.1. Trois perspectives sur un même objet : la rénovation urbaine

- 24 Trois catégories d'études peuvent être différenciées, portant sur la rénovation urbaine des quartiers populaires en France suite à la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains de 2000 et surtout à la loi du 1^{er} août 2003, dite loi Borloo, d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Cette dernière est à l'origine du Programme national pour la rénovation urbaine, piloté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, débuté en 2003 et achevé en 2014, concernant 490 quartiers. Un nouveau Programme de renouvellement urbain prend sa suite pour la période 2015-2024 et concerne environ 200 quartiers d'intérêt national et 200 quartiers d'intérêt régional, se partageant respectivement 80% et 20% des cinq milliards d'euros d'investissements publics initialement prévus¹⁰. La transformation urbaine des quartiers populaires a fait l'objet de nombreux travaux issus de diverses disciplines et constitue donc un bon exemple des apports possibles d'une démarche interdisciplinaire.
- 25 Premièrement, on peut noter que les travaux sur la rénovation urbaine sont en lien direct avec ceux sur la politique de la ville (Dammame et Jobert, 1995 ; Kirszbaum, 2015). Ces derniers portent principalement sur une analyse de l'histoire et de la sociologie des quartiers populaires ainsi que sur l'organisation institutionnelle de cette politique spécifique¹¹. Deux perspectives sont alors centrales dans cette première catégorie de travaux : d'une part, l'analyse de conditions de vie des habitants des quartiers ainsi que leur socialisation ou politisation, et d'autre part, l'étude de la sédimentation et de la complexification des dispositifs de la politique de la ville, interrogeant finalement son efficacité en termes d'intégration sociale et donc de lutte contre les exclusions et les discriminations. Cette première catégorie rassemble des chercheurs de disciplines multiples (histoire, sociologie, géographie, économie, science politique), et qui ont focalisé leur analyse à des échelles diverses : celle des quartiers, des aires métropolitaines, de l'Etat, voire des Etats dans une perspective comparative. Cette première catégorie s'intéresse particulièrement aux objectifs et aux conditions d'application des politiques et des programmes mis en œuvre dans les quartiers populaires.
- 26 Deuxièmement, on trouve des recherches qui s'appuient sur l'analyse des résultats obtenus par le programme national pour la rénovation urbaine¹² et principalement mesurés à l'aune des objectifs de mixité sociale et de réduction des inégalités territoriales. De nombreux auteurs partagent alors l'idée que l'objectif de restructuration urbaine a été rempli dans de nombreux quartiers, mais que celui de transformation des conditions de vie des habitants-bénéficiaires ne l'a pas été. Par ailleurs, le relogement et les mobilités résidentielles constitue un champ de recherche significatif. Les recherches ont montré que les habitants ont tendance à vouloir rester dans leur quartier d'origine ou à proximité, et ont souligné les contraintes pesant sur la mobilité résidentielle des individus et des ménages. Ces questions de recherche se heurtent toutefois à une difficulté : l'étude des résultats invite à comparer ces derniers aux objectifs de départ. Or, cette analyse ne rend parfois pas compte des effets inattendus relatifs à la mise en œuvre des opérations de rénovation. De plus, la montée en généralité des résultats obtenus par ces travaux, pour beaucoup monographiques bien que certains soient comparatifs, demeure complexe. Les résultats des projets de rénovation sont en effet largement influencés par les conditions sociales, économiques et politiques à l'origine des projets envisagés, mais aussi de la façon dont ont été conduites les opérations urbaines.

27 Troisièmement, certains travaux s'intéressent plus particulièrement à la gouvernance des projets de rénovation (Donzelot, 2012) et aux enjeux de la participation des publics-bénéficiaires dans ce cadre (Desponds, Auclair, Bergel et Bertucci, 2014)¹³. Deux éléments complémentaires semblent importants dans cette troisième catégorie de travaux. La gouvernance des projets de rénovation est envisagée comme symbolique d'une nouvelle relation entre l'Etat et les territoires comme Epstein (2013) le soutient en émettant l'hypothèse d'un mode de « gouvernement à distance » caractéristique de la rénovation urbaine française actuelle. De plus, les projets de rénovation ont permis l'émergence et l'institutionnalisation universitaire de débats critiques autour de la participation – et des possibles résistances – des publics bénéficiaires (habitants et associations de quartier) au cours de la concrétisation des projets de rénovation. Un débat s'est notamment structuré autour de la notion d'*empowerment* (à la française ; Bacqué, 2015). Ce champ de recherche porte sur les dynamiques de mise en œuvre des projets de rénovation, mais la focalisation sur un processus de cette phase de l'action publique urbaine (gouvernance et administration ; procédures ; participation) tend à isoler les recherches les unes aux autres alors qu'elles sont complémentaires pour mieux examiner les effets propres à la réalisation concrète des programmes publics engagés. Il semble important de mettre en dialogue ces différentes approches. Or, cela ne peut être le cas qu'à partir de la définition d'une question de recherche interdisciplinaire commune qui permet la confrontation de l'ensemble de ces résultats de recherche produits par des auteurs issus de disciplines différentes, utilisant des méthodes propres et ayant des agendas de recherche parfois distincts.

2.2. La mise en œuvre : un objet de recherche favorisant l'interdisciplinarité

28 Dans cette seconde section, nous souhaitons montrer en quoi la mise en œuvre illustre un objet de recherche interdisciplinaire favorable au croisement des approches constituant les études urbaines. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres. Son analyse permet de croiser les trois catégories de travaux mises en exergue. Nous prenons l'exemple de l'étude de la mise en œuvre de la mixité sociale par la rénovation et la diversification de l'habitat au sein des quartiers populaires. En effet, en lien avec les études de la rénovation, les recherches autour du concept de mixité sociale ont été nombreuses (Tanter et Toubon, 1999 ; Jaillet-Roman, 2005 ; Blanc, 2006 ; Houard, 2009). Kirszbaum (2008) a ainsi dressé un bilan des recherches en France et aux Etats-Unis sur cette question. Selon lui, malgré la prolifération des études sur les politiques d'habitat en faveur de la mixité, le flou perdure autour de cet objectif qui recoupe de multiples facettes. Doit-on considérer l'échelle de quartier ou celle d'agglomération ? Peut-on prendre en considération la mixité ethno-raciale ? Qu'en est-il de la mixité intergénérationnelle ? La mixité se réfère-t-elle enfin à des enjeux urbains : mixité urbaine et fonctionnelle ? Le concept de mixité est associé à un ensemble d'adjectifs qui lui donne des significations différentes et qui structurent les représentations des acteurs impliqués dans la conduite des politiques poursuivant cet objectif. C'est ce flou qui est mis en cause par les chercheurs français. De plus, ces derniers critiquent les effets supposés de cette mixité. Refusant d'adopter une perspective fondée sur les logiques d'effets de quartier (qui s'est pourtant imposé aux Etats-Unis d'où elle est originaire), ils considèrent que ce qui attendu de l'instauration de la mixité est incertain. De cette ambiguïté initiale

émerge un consensus ambigu de la part des politiques qui est mis en cause par le monde académique, rappelant que la proximité spatiale n'engendre pas nécessairement une meilleure cohésion sociale (Chamboredon et Lemaire, 1970). Ainsi, l'ensemble des présupposés effets de la mixité ne serait qu'illusoire sans une transformation plus structurelle de la pauvreté urbaine.

- 29 Partant de ce constat, comment étudier la mise en œuvre ? En particulier, comment lier l'analyse de l'histoire et du cadre institutionnel ou de gouvernance (collaborative) des projets de rénovation à l'étude des résultats et des réalisations de la rénovation urbaine en faveur de la mixité ? Nous suggérons que les travaux sur la mise en œuvre (Lascoumes, 1990) peuvent nous enseigner beaucoup. Dans cette perspective, il ne s'agit pas d'interroger la mise en œuvre simplement dans une perspective descendante d'analyse des politiques publiques (étudiant la construction des problèmes publics, la formation d'objectifs politiques en insistant sur leurs procédures, leurs cadres institutionnels et leurs échelles d'application), ni encore de l'étudier uniquement selon une approche ascendante (analysant les résultats obtenus à partir de l'examen des pratiques des acteurs impliqués dans la conduite de ces politiques mais aussi la place des bénéficiaires). L'enjeu est de lier ces deux perspectives, qui sont finalement proches des deux traditions schématiques de recherches urbaines que nous avons soulignées, et de les intégrer dans une démarche d'analyse à la fois diachronique et synchronique. Afin d'associer divers travaux issus de disciplines multiples pour expliquer les processus et les dynamiques qui traversent la phase de mise en œuvre de l'action publique, nous proposons d'analyser la mise en œuvre en trois étapes.
- 30 Premièrement, il est nécessaire de revenir sur l'histoire institutionnelle des politiques et des programmes qui encadrent la mise en œuvre. Ceci permet d'étudier le rôle des pouvoirs publics et de leurs partenaires dans la production des espaces, mais aussi de considérer les spécificités de la politique de la ville française et des quartiers qu'elle cible. La première catégorie des travaux mentionnés dans la section précédente fournit alors un matériau riche. La politique de la ville a été maintes fois étudiée. Les quartiers populaires ont été analysés selon différents aspects rendant compte de la concentration de certains problèmes publics en leur sein mais aussi des ressources qui y existent. Deuxièmement, il semble important de s'intéresser à la gouvernance multi-acteurs, multi-secteurs et multi-niveaux des projets de rénovation. Ceci permet de rendre compte des réseaux d'acteurs, de leurs marges de manœuvre, de leurs coalitions ou de leurs conflits. De plus, on peut interroger l'impact des stratégies électorales dans la conduite de l'action urbaine et celle des dispositifs participatifs. Nous associons alors les travaux de la troisième catégorie mise en exergue. Celle-ci a mis en avant l'importance des relations entre les acteurs nationaux et locaux et a souligné les difficultés relatives à la participation des habitants bénéficiaires des projets de rénovation. Troisièmement, on peut revenir sur l'analyse des réalisations observables et des résultats des projets de rénovation. Il s'agit d'interroger leur impact en termes de transformation des conditions de vie et de logement des résidents (locataires sociaux et voisins locataires du privé ou propriétaires), leurs mobilités et parcours résidentiels, ou encore les changements observables dans leurs usages des quartiers rénovés. La seconde catégorie de travaux mise en avant est alors mobilisée. Elle permet de rendre compte des ressources et des contraintes spécifiques des habitants des quartiers en rénovation et d'insister sur les raisons expliquant leurs choix résidentiels, leurs pratiques des espaces rénovés et plus largement des incidences urbaines, sociales et économiques engendrés par la rénovation de ces sites.

- 31 Par ces trois étapes, nous associons des travaux en sociologie, en science politique, en aménagement et en urbanisme, en géographie, en architecture, en économie ou encore en histoire. La mise en œuvre devient une problématique centrale et interdisciplinaire. Son étude repose sur une épistémologie propre qui refuse de reconstruire *a posteriori* les intentions de départ de ces programmes en étudiant finement la façon dont leurs objectifs initiaux ont été réalisés, les effets inattendus propres à leur concrétisation et les résultats qui en ressortent. De plus, son analyse permet d'adopter une approche multi-scalaire nécessaire lorsque l'on considère les projets de rénovation urbaine. Ceux-ci croisent plusieurs échelles et temporalités d'action publique : échelle nationale (de construction et d'élaboration des programmes) ; échelle métropolitaine (d'impact des programmes) ; échelle communale (de pilotage des projets) ; et enfin échelle de quartier (de mise en œuvre des projets). L'examen de la mise en œuvre de tels programmes invite finalement à articuler plusieurs méthodes d'analyse conformément aux principes de la triangulation méthodologique : archives, cartographies, observations, statistiques, entretiens, étude de cas ou monographies, etc. Il permet également une plus facile montée en généralité sur les résultats de l'enquête en légitimant le propos tenu à partir du croisement de divers types de données empiriques, voire à partir de la mise en dialogue de plusieurs démarches d'analyse (analytico-descriptives ; empirico-spéculatives ; prescriptives ou critiques).
- 32 Cet exemple permet de faire dialoguer les travaux de manière cohérente et sans opposer les perspectives de recherche. En définitive, ce qui est en jeu est l'aspect cumulatif des connaissances. L'émergence d'une réelle interdisciplinarité suppose une confrontation des objets et des questions de recherche. Cela peut notamment passer par la définition d'une problématique globale permettant de comparer la diversité des terrains d'étude. Il ne s'agit pas de définir une approche transdisciplinaire qui tendrait à effacer les spécificités propres aux positionnements ontologiques et épistémologiques des chercheurs. Il s'agit plutôt de faire se rencontrer ces différentes positions et de ne plus les opposer ou ignorer, puisqu'elles rendent toutes compte à leur façon d'un ou de plusieurs processus qui s'entrecroisent. Cette proposition peut sembler naïve, et elle est loin d'être nouvelle. Elle correspond plutôt à un appel pour la définition d'objets de recherche s'extrayant de leurs terrains spécifiques et s'appuyant sur une question plus large et parfois très simple. La proposition de la notion de « mise en œuvre » n'est qu'un exemple. On aurait pu privilégier des recherches sur l'habiter, sur la gouvernance, sur la financiarisation des villes ou encore sur les enjeux intersectoriels des inégalités et dynamiques de ségrégation urbaines. En effectuant ce travail de mise en commun des démarches méthodologiques employées par chacun, les études urbaines pourraient peut-être avancer vers une définition plus claire de ce qui les caractérise et donc se structurer en une réelle discipline.

Conclusions et perspectives

- 33 Cet article soulevait une double question : existe-il une discipline des études urbaines en France ? et si oui, quelle en serait la méthodologie, que nous définissons comme un ensemble de méthodes rapporté à une approche épistémologique ? Il nous semble qu'il n'existe pas une méthodologie propre aux études urbaines en France, mais plutôt des méthodologies diverses qui témoignent de perspectives épistémologiques différentes ayant parfois du mal à dialoguer. Les recherches urbaines insistent certes pour la plupart

sur l'analyse des effets de la spatialisation des rapports sociaux en milieux urbains et/ou sur la construction comme la production (politiques) des espaces urbains. Toutefois, les conflits épistémologiques et méthodologiques tacites ou explicites qui traversent les études urbaines les empêchent de se constituer en une discipline clairement définie.

- 34 Il apparaît nécessaire de s'interroger sur les conflits épistémologiques qui traversent les études urbaines et qui complexifient la formation d'un consensus interdisciplinaire sur ce qui lie les travaux associés au champ des études urbaines. Par ce biais, il s'agit de s'appuyer sur une démarche épistémologique partagée et mise à l'épreuve par les perspectives disciplinaires différentes des multiples chercheurs impliqués dans ce domaine.
- 35 Sans consensus épistémologique, les études urbaines risquent de ne pas pouvoir se structurer en un réel champ interdisciplinaire, et encore moins en une discipline clairement définie. En complément, l'émergence d'un champ interdisciplinaire légitimé suppose également la définition de programmes de recherche et la structuration de laboratoires de recherche réellement interdisciplinaires et non pluridisciplinaires. Cela appelle à modifier les pratiques de recherche pour des démarches plus collégiales, forcément plus longues et parfois plus complexes, mais qui font se rencontrer les chercheurs de disciplines différentes sur une question commune qu'ils analysent avec des outils méthodologiques communs et non une juxtaposition de perspectives individuelles intégrées dans un projet collectif. Ceci n'efface pas les disciplines, ce que la transdisciplinarité tendrait à faire, mais les met en dialogue pour qu'émerge un nouvel espace (inter)disciplinaire. Cela engendre non pas une neutralisation des positions de chacun, mais une confrontation plus explicite dans une démarche d'accumulation des connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

AMIOT, M. (1986), *Contre l'Etat, les sociologues, Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France 1900-1980*, Paris, Editions de l'EHESS.

ANDREOTTI, A., LE GALES, P. et MORENO FUENTES, F.J (2016), *Un monde à la carte. Les villes européennes des cadres supérieurs*, Paris, Presses universitaires de France.

AUBERTEL, P. (2014), *La recherche urbaine. Le Plan Urbain (1971-1998) Une dynamique pour se saisir des enjeux de la société*, Rapport du PUCA.

BACQUE, M.-H. (2015), « De la recherche à l'expertise et à l'engagement : retour sur une mission sur la participation dans la politique de la ville », *Sociologie*, Vol. 4, pp. 401-416.

BEAL, V., FOL. S., et ROUSSEAU, M. (2016), « De quoi le « smart shrinkage » est-il le nom ? Les ambiguïtés des politiques de décroissance planifiée dans les villes américaines », *Géographie, Economie, Société*, Vol. 18, No. 2, pp. 211-234.

BLANC, M. (2006), « Démolition des grands ensembles et mixité sociale », *Espaces et sociétés*, Vol. 2, No. 124-125, pp. 185-189.

- BOULLIER, D. (2001), « Les conventions pour une appropriation durable des TIC: Utiliser un ordinateur et conduire une voiture », *Sociologie du Travail*, Vol. 43, No. 3, pp. 369-387.
- BOULLIER, D. (2015) « Les sciences sociales face aux traces du Big Data. Société, opinion ou vibrations ? » *Revue française de science politique*, Vol. 65, No. 5-6, pp. 805-828.
- BOURDIEU, P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- CAILLY, L. et VANIER, M. (2010), *La France, une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin.
- CASTELLS, M. (1972), *La question urbaine*, Paris, Maspero.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE, M. (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, Vol. 11, No. 1, pp. 3-33.
- CHEVAUCHE, C., HALPERN, C. et LORRAIN, D. (2018), *Villes sobres : Nouveaux modèles de gestion des ressources*, Paris, Presses de Sciences Po.
- CHOAY, F. (1965), *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, Paris, Seuil.
- CHOMBART DE LAUWE, P.-H. (1982), *La fin des villes : mythe ou réalité ?*, Paris, Calmann-Lévy.
- CLAVERIE, B. (2010), « Pluri-, inter-, transdisciplinarité : ou le réel décomposé en réseaux de savoir », *Projectics / Proyectica / Projectique*, Vol. 1, No. 4, p p. 5-27.
- COING, H. (1966), *Rénovation urbaine et changement social L'îlot n° 4 (Paris-13e)*, Paris, Les Éditions ouvrières.
- COLLET, A. et SIMAY, P. (2013), « Y a-t-il des 'urban studies' à la française ? », *Métropolitiques*, 3 juillet 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Y-a-t-il-des-urban-studies-a-la.html>
- COUSIN, B. (2015), « La sociologie urbaine française entre héritages et renouveau (2001-2014) », dans Paradeise, Lorrain et Demazière (dir.), *Les sociologies françaises. Héritages et perspectives. 1960-2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 427-440.
- COUSIN, B. (2013) « Ségrégation résidentielle et quartiers refondés. Usages de la comparaison entre Paris et Milan » *Sociologie du travail*, Vol. 55, No. 2, pp. 214-236.
- CUSIN, F. (2016), « Y a-t-il un modèle de la ville française ? Structures urbaines et marchés immobiliers », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, No. 1, pp. 97-129.
- DAMAMME, D. et JOBERT, B. (1995), « La politique de la ville ou l'injonction contradictoire en politique », *Revue française de science politique*, Vol. 45, No. 1, pp. 3-30.
- DARBELLAY, F. (2014), « Où vont les studies ? Interdisciplinarité, transformation disciplinaire et pensée dialogique », *Questions de communication*, Vol. 25, pp. 173-186
- DESPONDS D., AUCLAIR E., BERGEL P. et BERTUCCI M.-M. (2014) (dir.), *Les habitants: acteurs de la rénovation urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DAMON, J., MARCHAL, H. et STEBE, J.-M. (2016), « Les sociologues et le périurbain : découverte tardive, caractérisations mouvantes, controverses nourries », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 57, No. 4, pp. 619-639.
- DONZELOT, J. et ESTEBE, P. (1994), *L'Etat animateur : essai sur la politique de la ville*, Paris, Esprit.
- DONZELOT, J. (dir.) (2012), *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris : PUF.
- DURKHEIM, E. (1999 [1894]), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.
- EPSTEIN, R. (2013), *La rénovation urbaine : Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Presses de Sciences Po.

- FOURCAUT, A. et BOURILLON, A. (2012), *Agrandir Paris (1860-1970)*, Paris, Presses de la Sorbonne.
- GALIMBERTI, D. et PINSON, G. (2017) « Place Equality Regime(s) in French City Regions », dans Sellers, J., Arretche, M., Kübler, D. et Razin, E. (ed.) *Inequality and Governance in the Metropolis : Place Equality Regimes and Fiscal Choices in Eleven Countries*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 201-218.
- GIRAUD, C. (2014), *Quartiers gays*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GRAFMEYER, Y. et JOSEPH, I. (2009) (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion.
- GRAFMEYER, Y. (2012), « La sociologie urbaine dans le contexte français », *SociologieS*, En ligne], Dossiers, Actualité de la sociologie urbaine dans des pays francophones et non anglophones, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 18 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4179>
- GREMION, P. (1976), *Le pouvoir périphérique : Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil.
- Groupe de sociologie urbaine de Nanterre (1970) « Paris, 1970 : Reconquête urbaine et rénovation-déportation », *Sociologie du travail*, Vol. 70, No. 4, pp. 488-514.
- HALBERT, L. et ATTUYER K. (2016), "Introduction: The financialisation of urban production: Conditions, mediations and transformations", *Urban Studies*, Special Issue, Vol. 53, No. 7, pp. 1347-1361.
- HESSE-BIBER, S. N. et LEAVY, P. (2011), *The practice of qualitative research*, 2nd edition, London et Thousand Oaks (CA), Sage publications.
- HOUARD, N. (2009), *Droit au logement et mixité : les contradictions du logement*, Paris, L'Harmattan.
- JAILLET-ROMAN, M.-C., (2005), « La mixité sociale : une chimère ? Son impact dans les politiques urbaines », *Informations Sociales*, « Logement, habitat, cadre de vie », Vol. 123, pp. 98-105.
- KIRSZBAUM, T. (2008), *Mixité sociale dans l'habitat. Revue de la littérature dans une perspective comparative*, Paris, La Documentation française.
- KIRSZBAUM, T. (dir.) (2015), *Le désenchantement de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- LAGRANGE, H. (2010) *Le déni des cultures*, Paris, Seuil
- LASCOURMES, P. (1990), « Les normes juridiques et la mise en œuvre des politiques publiques », *Année Sociologique*, Vol. 40, pp. 43-71
- LATOUR, B. et HERMANT, E. (1996), *Paris, ville invisible*, Paris, La Découverte.
- LEFEBVRE, H. (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- LE GALES, P. (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, Vol. 45, No. 1, pp. 57-95.
- MOSCONI, N., PAOLETTI, M. et RAIBAUD, Y. (2015), « Le genre, la ville », *Travail, genre et sociétés*, Vol. 33, No. 1, pp. 23-28.
- OBERTI, M. et PRETECEILLE, E. (2015), *La ségrégation urbaine*, Paris, La découverte.
- PAQUOT, T., LUSSAULT, M., BODY-GENDROT, S. (dir.) (2000), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- PETONNET, C. (2002), *On est tous dans le brouillard*, Paris, CTHS.

- PINÇON-CHARLOT, M. et PINÇON, M. (2010) *Les ghettos du gotha : Au cœur de la grande bourgeoisie*, Paris, Seuil.
- PRETECEILLE, E. (2009), « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 50, n°3, pp. 489-519
- RAULIN, A. (2007) *Anthropologie urbaine*. Paris, Armand Colin.
- Revue Française d'Anthropologie (1982), *Etudes d'anthropologie urbaine*, Vol. 22, No. 4, pp. 5-112
- Revue Mouvements (2013), « La ville brûle-t-elle ? Pour une réappropriation citoyenne de nos villes », Vol. 2, n°74
- RIVIERE, C. (2017) « Du domicile à la ville : étapes et espaces de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants », *Espaces et sociétés*, Vol. 168-169, No. 1, pp. 171-188
- SEGAUD, M. (2010) *Anthropologie de l'espace*, Paris, Armand Colin
- SIMON, P. (2008), « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 49, No. 1, pp. 153-162
- TANTER, A. et TOUBON, J.-C. (1999), « Mixité sociale et politique de peuplement : genèse de l'ethnisation des opérations de réhabilitation », *Sociétés contemporaines*, Vol. 34, No. 33, pp. 56-86
- TISSOT, S. et POUPEAU, F. (2005), « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Vol. 4, No. 159, pp. 4-9
- TOPALOV, C. (1974), *Les Promoteurs immobiliers. Contribution à l'analyse de la production capitaliste du logement en France*, Paris, Mouton
- TOPALOV, C. (2013), « Trente ans de sociologie urbaine : un point de vue français », *Métropolitiques*, 16 octobre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>
- WACQUANT, L. (2007), *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La découverte.
- WEBER, M. (1992 [1904]), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket, Agora.

NOTES

1. Voir notamment le travail d'Anne Clerval.
2. On pourra notamment se référer aux travaux de Rémi Dormois, d'Anne-Cécile Douillet, de Jérôme Dubois, d'Alain Faure, de Laurent Fourchard, de Charlotte Halpern, de Patrick Le Galès, de Christian Lefèvre, d'Emmanuel Négrier, de Thierry Oblet, ou encore de Gilles Pinson.
3. Voir les recherches de Laurent Davezies, Maxime Huré, Jean-Pierre Orfeuill, Julie Pollard, de Dominique Lorrain, ou de Pierre Veltz par exemple.
4. Parmi les nombreuses enquêtes dans ce domaine, on peut citer celles de Francesca Artioli, de Fabrice Bardet, de Vincent Béal, de Philippe Bezes, de Frédéric Gilli, de Bernard Jouve, de Patrick Le Lidec, de Jean-Marc Offner, de Romain Pasquier, de Renaud Payre, de Gilles Pollet ou de Vincent Spenlehauer.
5. Voir les articles de François Bonnet sur les machines politiques étatsuniennes, d'Olivier Borraz sur les adjoints au Maire de Besançon, de Florence Haegel sur le Maire de Paris, de Pauline Prat sur Michel Delebarre à Dunkerque...

6. On citera parmi d'autres les recherches de Sébastien Chauvin, d'Anaïs Collet, de Sophie Corbillé, de Nicolas Duvoux, d'Anne Lambert, de Lydie Launay, de Sylvie Tissot, ou encore de Yasmine Siblot.
 7. Voir les recherches de Serge Paugam en particulier.
 8. On se référera par exemple aux travaux de Jean-Yves Authier, de Marie-Hélène Bacqué, de Marine Bourgeois, d'Eric Charmes, de Fabien Desage, de Pascale Dietrich-Ragon, de Martine Drozd, de Yankel Fijalkow, de Sylvie Fol, de Yoan Miot, de Christelle Morel-Journal, de Valérie Sala-Pala ou encore de Cécile Vignal.
 9. On peut relever le travail de Thomas Aguilera, de Florence Bouillon, de Daniel Céfaï, d'Edouard Gardella, de Martin Olivera, de Cécile Péchu, de Tommaso Vitale.
 10. Budget récemment revu à la hausse sous la Présidence d'Emmanuel Macron pour atteindre dix milliards d'investissements.
 11. Parmi les très nombreuses recherches dans ce domaine, on peut citer à titre d'exemples les travaux de Cyprien Avenel, de Gérard Baudin et Philippe Genestier, d'Henri Coing, de Jacques Donzelot, de François Dubet, de Philippe Estèbe, d'Annie Fourcaut, de Romain Garbaye, de Camille Hamidi, de Didier Lapeyronnie, de David Lepoutre, de Gilles Kepel, de Michel Kokoreff, d'Hugues Lagrange et Marco Oberti, d'Eric Maurin, etc.
 12. On soulignera pour illustration les travaux de Barbara Allen, d'Agnès Deboulet, de Camille François, de Pierre Gilbert, de Christine Lelévrier, de Christophe Noyé,...
 13. On citera par ailleurs les travaux de Marie-Hélène Bacqué, de Marion Carrel, Jeanne Demoulin, d'Héloïse Nez, de Julien Talpin, ou encore d'Agnès Villechaise.
-

RÉSUMÉS

Cet article soutient que les études urbaines n'ont pas atteint un statut de discipline clairement définie en France en raison des conflits épistémologiques qui traversent le champ des sciences sociales de l'urbain. A partir de l'exemple d'un protocole d'enquête relatif à la mise en œuvre des programmes français de rénovation urbaine et suite à un examen de quelques-uns des travaux et perspectives ayant fondé les études urbaines en France, l'article propose de mettre davantage en dialogue les travaux de ce champ de recherche dans une logique d'interdisciplinarité favorable à la structuration d'une discipline spécifique.

This article argues that urban studies have not reached a status of clearly defined discipline in France due to the epistemological conflicts that shape the social sciences dedicated to the urban phenomena. Based on the example of a research protocol dealing with the implementation of French programs of urban renewal and after an examination of the literature at the foundation of French urban studies, the article suggests to improve the dialogue between the different works of this research stream following a logic of interdisciplinarity that could be favorable to the structuration of a specific discipline.

INDEX

Keywords : urban studies, France, discipline, methodology, urban renewal

Mots-clés : études urbaines, France, discipline, méthodologie, rénovation urbaine

AUTEUR

CLÉMENT BOISSEUIL

post-doctorant, Centre d'Etudes Européennes et de Politique Comparée UMR 8239, Sciences Po